

Chapitre quatre

Questions stratégiques et limitation des armements

Bien que, aux fins des négociations sur la limitation des armements et sur le désarmement, les missiles de croisière appartiennent tous à une seule catégorie d'armes, ils ont été répartis en différents groupes selon qu'ils sont lancés à partir du sol, de l'air ou de la mer.

Les missiles de croisière lancés à partir de l'air, en raison de leur appartenance au système stratégique conçu pour prévenir la guerre nucléaire, ont fait l'objet de négociations portant sur la limitation et la réduction des armements stratégiques (SALT et START). Le nombre d'ALCM permis est établi de façon à maintenir un équilibre global entre les États-Unis et l'URSS et entre les différents types d'armes stratégiques — bombardiers et porteurs d'ALCM, missiles balistiques basés au sol et missiles balistiques placés sur les sous-marins — que possèdent les deux parties en cause. Comme nous le montre la figure 10, ces trois types de systèmes d'armes nucléaires forment une « triade stratégique » qui, si elle est bien équilibrée, permet de présumer avec beaucoup de certitude que des attaques surprises ou « de première frappe » ne peuvent réussir.

L'élimination d'une seule composante de la « triade » ferait disparaître certaines armes nucléaires, mais le reste d'entre elles seraient déployées de façon moins stable.

En conséquence, l'accord SALT II (voir la figure 11) et les négociations en cours sur la réduction des armements stratégiques (START) abordent globalement toute la catégorie des armes stratégiques.

Le principal traité régissant les missiles de croisière lancés à partir de l'air, soit le Traité entre les États-Unis et l'URSS concernant la limitation des armes stratégiques offensives (l'accord SALT II), a été signé par les deux parties, à Vienne, le 18 juin 1979. Bien que cet accord n'ait jamais été ratifié par les États-Unis et qu'il ne soit donc jamais entré en vigueur, les deux superpuissances ont accepté d'en respecter les modalités. Il a été convenu « qu'il demeurerait en vigueur jusqu'au 31 décembre 1985, à moins qu'il ne soit remplacé avant cette date par un accord sur de nouvelles mesures de limitation des armes stratégiques offensives ».

Au début de 1985, après une interruption de 15 mois, les États-Unis et l'URSS reprenaient leurs négociations sur la réduction des armements stratégiques (START), dont l'objectif est de réduire de façon draconienne le nombre d'armes stratégiques offensives. La limitation des missiles de croisière lancés à partir de l'air fait donc partie des sujets abordés au cours de ces négociations.